

COMMUNE D'AYWAILLE

OPERATION DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2017

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION**1. Tableau des projets réalisés**

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Equipement et des Transports – Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf rapport annuel 2013)
1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte. (cf rapport annuel 2013)

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement																
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural	Marché notifié à l'Adjudicataire. Travaux débutés le 18/02/2013. En cours (près de 80% des travaux réalisés)																
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Première option</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <th colspan="2">Seconde option</th> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </tbody> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	470.000 € octroyé par Liège Europe Métropole pour subventionner l'étude de faisabilité du chaînon doux manquant entre la Voie des Aulnes et le RAVEL en direction de Comblain-au-Pont.
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 € Nouvel estimatif 2017: 5.055.886,39 €	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>MET à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Nouvel estimatif 2017 :</u> <u>Phase 1</u> : 397.271,44 € (dont 183.461,60 € subventionnés par le PIC 2017-2018) pris en charge par la commune</p> <p><u>Phase 2 :</u> Développement rural : 60 % de 500.000 € + 50% de 1.063.870,55 € = 831.935,27€ Commune : 731.935,28 € SPW (DGO1) : 3.094.744,40 €</p>	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	MET à 100% (B.1)	811.245 €	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux de renouvellement des conduites d'eau et des travaux d'aménagement des trottoirs (rue Hongrée et rue St Pierre) - accord pour la signature d'une convention entre l'AIDE et le SPW DGO Routes en vue de la désignation d'un auteur de projet commun (égouttage, voirie, convivialité) - dossier de candidature pour l'aménagement du parc communal dans le cadre du PwDR 2014-2020 (Mesure 7.5.) : projet non retenu. - réunion de coordination entre le SPW(DGO1) et le Développement rural (DGO3) le 14.12.2017 										
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €																				
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €																				
MET à 100% (B.1)	811.245 €																				

2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Réorganisation et déménagement des services présents dans la maison de quartier dans d'autres bâtiments communaux. Déplacement vers la rue de la Reffe9 : « Centre Marcellin La Garde »
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Actions réalisées en lien avec le PCDN : - entretien de pelouses xériques (pelouses sèches) pour améliorer le réseau écologique; -entretien du projet BiodiBap' dans l'école de Harzé - entretien du milieu naturel de la carrière de Chambralles - balade multiculturelle à la Heid des Gattes - enherbement des allées de cimetières - réalisation d'une promenade didactique et d'une brochure promotionnelle (Ninglinspo, Arboretum du Thier Bosset et Paradis)
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dossier en cours initié par un privé.

3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	5	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsideation via la DGATLP	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé
2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Analyse de la mobilité interne, du flux de circulation et du parking dans le village via le PCS (comités de quartier) Collaboration avec la Commune de Sprimont pour l'aménagement d'un sentier entre Sprimont et Deigné. Non déterminé
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Uniformisation de la signalisation touristique initiée par la Région (2014). Non déterminé
2	9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le 31/12/2012. Non déterminé

3	3	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	4	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	5	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	6	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Reconnaissance du réseau des bibliothèques Ourthe-Ambève par la FWB Non déterminé
3	7	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Projet de placement d'un mat de mesure sur la commune de Stoumont. Non déterminé
3	8	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
		Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)
		Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique ¹	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :			21/12/2009	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre	
Approbation du projet par l'A.C.			09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11	
Approbation du projet par le Ministre			05/04/2012	
Adjudication :			08/06/2012	
Décision d'attribution du marché			03/08/2012	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			04/12/2012	
Début des travaux			18/02/2013	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant : 907.137,58 €
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique				
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel		
Réaffectation des bénéfices					
Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet					
Impact des activités sur emploi					

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	19/06/2013	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	06/03/2017	Nombre de présents	13
	20/06/2017		11
	21/11/2017		12
	14/12/2017		60
<u>Réflexion sur l'Opération de Développement Rural (ODR)</u>			
<p>Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des réunions de la CLDR pour l'année 2017.</p> <p>En 2017, les membres ont traité les dossiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche-projet 1.1 « Maison de village et de services à Nonceveux » - Fiche-projet 1.3 « Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes » (Phase 2) - Fiche-projet 1.4 « Aménagement du centre d'Aywaille » - Fiche-projet 2.3 « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » - Aménagement de la N 633 - Projet de Filière Découvertes Nature et Tourisme en Ourthe-Vesdre-Amblève - Actions du GT « chemins et sentiers » : embellissement et sécurisation du site du Ninglinspo - Renouvellement de l'ODR 			
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Fiche 1.4		
Intitulé du projet	« Aménagement du centre de l'entité »		
Priorité du projet	1		
Calendrier d'exécution			

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)							
				Dénomination	Intervention						
Année rapport annuel jusque mars 2018 (fin du PCDR)	1.3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	Première option		470.000 € octroyé par Liège Europe Métropole pour subventionner l'étude de faisabilité du chaînon doux manquant entre la Voie des Aulnes et le RAVEL en direction de Comblain-au-Pont.					
				<table border="1"> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td align="right">1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td align="right">571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td align="right">142.911€</td> </tr> </table>	MET(tronçon AB + BC)		1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €										
Développement rural 80 %	571.643€										
Part communale 20 %	142.911€										
				Seconde option							
				<table border="1"> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td align="right">71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td align="right">1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td align="right">272.169 €</td> </tr> </table>	MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	
MET (tronçon BC)	71.844 €										
Développement rural 80 %	1.088.676 €										
Part communale 20 %	272.169 €										
	1.4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 € Nouvel estimatif 2017: 5.055.886,39 €	<p><u>Nouvel estimatif 2017 :</u></p> <p><u>Phase 1</u> : 397.271,44 € (dont 183.461,60 € subventionnés par le PIC 2017-2018) pris en charge par la commune</p> <p><u>Phase 2</u> :</p> <p>Développement rural : 60 % de 500.000 € + 50% de 1.063.870,55 € = 831.935,27€ Commune : 731.935,28 € SPW (DGO1) : 3.094.744,40 €</p>		Développement rural : 60% de la phase 2					

RAPPORT ANNUEL 2017

**COMMISSION LOCALE DE
DEVELOPPEMENT RURAL**

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal d'entamer une ODR	13 mars 1997
Premières réunions	Novembre 2003
Approbation du PCDR par le Conseil communal	13 septembre 2007
Présentation du PCDR en CRAT	9 novembre 2007
Approbation par le Gouvernement wallon	21 mars 2008
Durée de validité du PCDR	10 ans (mars 2018)
Convention en cours (1)	Maison de village et de services de Nonceveux (2008)

2. Les réunions de la CLDR en 2017

La CLDR s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2017. Les PV des réunions sont annexés à ce rapport.

CLDR plénière du 6 mars 2017

La réunion a permis de procéder à la présentation et l'approbation du rapport annuel de l'opération de développement rural pour l'année 2016. L'état d'avancement des projets relatifs à l'aménagement du centre d'Aywaille, la Maison de village à Nonceveux et la liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la voie des Aulnes a été présenté aux membres de la CLDR. La réunion s'est clôturée par un bref aperçu sur les actions menées par le Groupe de Travail « chemins vicinaux ».

CLDR plénière du 20 juin 2017

La réunion a permis d'aborder l'évolution de la fiche-projet relative à l'aménagement du centre d'Aywaille et la collaboration future avec le SPW-DGO1. La séance s'est poursuivie par une présentation des actions d'embellissement et de sécurisation du site du Ninglinspo réalisées par les membres du GT « chemins vicinaux ». Les membres ont finalement été informés du renouvellement de l'Opération de Développement Rural sur le territoire communal.

CLDR plénière du 21 novembre 2017

Les membres ont été informés de l'état d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux. Près de 80% des travaux ont été réalisés. Les travaux restants consistent en la réalisation des aménagements intérieurs. Les membres se sont ensuite exprimés sur la manière d'en assurer une bonne gestion et les occupations souhaitées. La réunion s'est poursuivie par une présentation de la fiche-projet actualisée du centre d'Aywaille. Diverses précisions ont été apportées aux membres qui en ont finalement approuvé les grandes lignes.

INTERCLDR du 14 décembre 2017

Une réunion interCLDR rassemblant les membres et mandataires de toutes les communes du GREOVA s'est tenue le 14 décembre 2017 à Comblain-au-Pont. La thématique principale de la réunion portait sur la transcommunalité et plus particulièrement sur le projet de *Filière Découvertes Nature et Tourisme en Ourthe-Vesdre-Ambève* mené par Madame Catherine ROBINSON, chargée de projet.

L'interCLDR s'est clôturée par une visite de la Maison des Découvertes et une dégustation de produits de terroir.

3. Etat d'avancement des dossiers en cours

Etat d'avancement de la fiche 1.1 « aménagement d'une Maison de village et de services à Nonceveux »

Les travaux relatifs à la 1^{re} convention intitulée « aménagement d'une Maison de village et de services à Nonceveux », dont l'ordre de commencer les travaux a été donné le 18 février 2013 (physiquement débutés le 1^{er} août 2013), se poursuivent. Actuellement, près de 80 % des travaux ont été réalisés. Les 20% restants consistent en divers aménagements intérieurs tels que les menuiseries, le bar, les garde-corps, quelques travaux d'électricité et les finitions. Une réflexion sur la gestion et l'occupation de cette salle de village sera prochainement menée par les membres de la CLDR.

Etat d'avancement de la fiche 1.4 « aménagement du centre d'Aywaille »

La commune a procédé à un test de mobilité afin d'envisager le réaménagement du centre d'Aywaille. Il s'agit avant tout de réaliser des travaux d'égouttage pour relier le centre au collecteur existant. La commune souhaite profiter de cette opportunité pour réaménager le centre et y créer des espaces de convivialité. Le test du plan de circulation est en cours depuis le 12 mai 2016 et aboutit à une évaluation positive. L'objectif de ce test est de diminuer la place accordée à la voiture. La commune envisage une demande de convention au développement rural pour pouvoir aménager des espaces de convivialité dans le centre. A cette fin, une réunion de coordination s'est tenue le 14 décembre 2017 entre la commune, le GREOVA, le SPW-DGO1 et le Développement rural (DGO3). La fiche-projet et l'estimation budgétaire actualisées ont été transmises aux différents pouvoirs subsidiaires. La commune est dans l'attente d'une proposition de convention de la part du Développement rural et d'un accord de principe du SPW-DGO1 quant à la prise en charge financière des aménagements liés aux voiries régionales.

4. Etat d'avancement du Groupes de Travail « chemins vicinaux »

Les actions dans le cadre de la fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » se sont poursuivies en 2017 :

- Création d'une promenade en lien avec la réserve naturelle de Paradis (réalisation d'une brochure promotionnelle)
- poursuite des travaux d'embellissement et de sécurisation du site du Ninglinspo (inauguration en juin 2017)
- etc.

5. Perspectives

- Réflexion sur la gestion et l'occupation de la Maison de village et de services à Nonceveux
- Suivi de l'évolution de l'aménagement du centre d'Aywaille
- Renouvellement de l'ODR

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion du 06 mars 2017

Présents : MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J-M. DECLERCQ, G. GROLET, Mme C. BONESIRE, P. CARPENTIER, membres effectifs;
MM. J. BIEUVLET et F. TIRIONS, membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.
Mme A. EVRARD, agent de développement local (GREOVA).

Excusés : M. Ph. DODRIMONT – Président de la CLDR.
M. D. COUVREUR, membre suppléant,

La séance débute à 20h10.

Il est d'abord annoncé que le Bourgmestre en titre, Monsieur DODRIMONT, est empêché par une autre réunion. C'est Madame BARTHOLOME qui animera essentiellement la réunion.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion interCLDR Aywaille-Sprimont du 22 décembre 2016

Le PV est approuvé sans aucun commentaire, si ce n'est l'espoir de renouveler prochainement ce type de rencontre intercommunale.

2) Approbation du rapport annuel de l'ODR et de la CLDR 2016

La réunion consiste en la lecture de ce rapport par Madame BARTHOLOME. Certains points/projets au fil de la lecture feront l'objet d'une attention plus particulière, tels que :

- 1.1. Etat d'avancement de la Maison de village et de services de Nonceveux

60 % des travaux ont désormais été effectués. Il est rappelé aux membres la situation financière difficile de l'entrepreneur qui justifie la lenteur des travaux depuis trop d'années et leur réexplique la malheureuse impossibilité de faire appel à un nouvel entrepreneur. En cause, la difficulté d'en trouver un acceptant de se porter garant pour l'ensemble des travaux. Même si l'avancée des travaux est encore trop lente par rapport au souhait communal, il est annoncé que deux ou trois factures oscillant entre 30 000 et 40 000 euros ont déjà été payées. Les chiffres sont en effet encourageants : 644 576, 66 euros ont déjà été engagés sur les 958 400 euros attribués au projet.

Au fil des commentaires des membres concernant la suite des travaux (aménagement intérieurs), Madame BARTHOLOME rappelle le renoncement au subside obtenu par la commune auprès du PwDR. Toujours en cause, le non-respect du planning des travaux par l'entrepreneur. Il est précisé en fin de réunion que la Commune sera attentive à des éventuels appels à projet pour la suite des travaux (aménagement intérieurs).

- 1.4 Nouveau projet d'aménagement d'Aywaille dans sa globalité (N633 – Centre-ville – Parc communal et Heid des Gattes)

Concernant le centre-ville, le test du nouveau plan de circulation est toujours actif et semble toujours aussi bien fonctionner. Un auteur de projet a été désigné ; c'est la

nécessité des travaux d'égouttage qui pose surtout problème : il faut rendre efficiente à 100% la liaison jusqu'à la station d'épuration. Il est stipulé qu'un reliquat du subside bloqué à 2 millions d'euros par le ministre pour l'aménagement d'Aywaille dans sa globalité – bien qu'essentiellement consacré au réaménagement de la voirie de la N633/Porallée - pourrait finalement être attribué à l'aménagement plus convivial du centre-ville. Mais la commune sait qu'il ne s'agirait que d'un petit reste malheureusement insuffisant (les travaux prévus à la Porallée s'annonçant d'une ampleur onéreuse, et ce malgré l'économie qui consisterait à minimiser la prise en largeur des travaux de la N633). Monsieur BIEUVLET rappelle aux membres le projet de réaménagement de l'axe N633 (axe sortie Remouchamps/Porallée, en passant par deux ronds-points à aménager aux niveaux du Delhaize et du GB; bornes semi-franchissables ; deux bandes, bande de milieu ; réutilisation des parkings en biais déjà existants devant les magasins ; extension du parking de l'Abbaye en sens montant dont on pourra faire le tour – 26 places en épi ; éclairage prévu).

Aucun chiffre n'a encore été fourni à cet effet par la Région Wallonne, mais il est souhaité pour la fin du mois de mars qu'une estimation soit faite afin de pouvoir chiffrer les parts du subside des 2 millions d'euros qui seraient respectivement accordées à la N633 et au centre-ville. Pour pallier le trop faible financement – attendu - des aménagements du centre-ville par ce reliquat des 2 millions d'euros, Monsieur BIEUVLET précise que des fonds propres communaux ainsi que d'autres sources de financement pourraient venir gonfler le budget à y octroyer : la commune souhaite en effet qu'une demande de convention de faisabilité soit introduite auprès du Développement Rural (RW) et soit idéalement acceptée avant l'échéance du PCDR en mars 2018. Maintenant que l'auteur de projet est désigné, afin de préciser le budget global des différents travaux et de connaître la part qui incomberait éventuellement au Développement Rural, une réunion est prévue le 15 mars entre la Commune, l'AIDE et la SPW DGO1.

Enfin Madame BARTHOLOME rappelle que le projet d'aménagement du parc communal et de la *Heid des Gattes*, proposé dans le cadre d'un appel à projet du PwDR, n'a malheureusement pas été retenu. Aucun autre subside ne peut actuellement remplacer ce financement.

- **1.3. Liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes**

Ce projet est actuellement figé. Monsieur BIEUVLET précise qu'il est attendu que la *Maison du Tourisme OVA* œuvre à cet effet (mais le GAL est aussi figé pour le moment).

Bien que le ministre (RW) ait fait faire un plan afin d'élargir le *Ravel* en Wallonie (par exemple entre Durbuy et Comblain-au-Pont), Monsieur BIEUVLET a bien conscience que les finances de la Région Wallonne ne financeront pas le *Ravel* partout (pas le long de l'Amblève à Aywaille). Un membre précise et déplore qu'un gros financement de la RW a pourtant bien été accordé dans la vallée de l'Ourthe, à savoir qu'un *Ravel* a carrément été aménagé non pas le long d'un mais des deux bords de la rivière.

Monsieur BIEUVLET, pour pallier ce manquement de la RW, précise qu'un fonds communal pourrait être octroyé non pas à la création d'un *Ravel*, mais tout de même à une liaison cyclo-pédestre, arguant de l'intérêt central touristique et économique de la commune d'Aywaille. En effet, un nouveau concept issu de la Hollande et de l'Allemagne consiste depuis un an à installer des « *points-nœuds* » pour cyclistes en

OVA : à Esneux, Sprimont et dans d'autres communes avoisinantes tout un parcours s'est en effet créé rien qu'avec ces « *points-nœuds* », simplement indiqués par des panneaux directionnels à chaque carrefour, où il est dès lors possible de changer de direction. Madame BARTHOLOME précise en outre que ce grand réseau de promenades cyclo-pédestres séduit beaucoup le tourisme familial adepte du vélo électrique, qui peut facilement repérer des haltes utiles : restaurants, commerces, etc. Ce projet « *points-nœuds* » qui tient à cœur à la commune devrait aussi émerger dans l'entité d'Aywaille dès le printemps prochain. Malgré l'enthousiasme communal, un membre précise tout de même qu'il ne s'agit que d'un aménagement minimal.

- **1.5. Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève**

Madame BARTHOLOME précise que le projet est figé, faute de nouvelles de la RW et du CoDT.

- **2.3. Plan Communal de Développement de la Nature**

Monsieur BIEUVLET tient à saluer le travail du groupe de travail « *Sentiers et Promenades* », qui a identifié chaque fontaine de l'entité. Il encourage les membres du GT à poursuivre leur projet quant à la mise en valeur de ces « points de culture », qui pourraient, de manière plus ambitieuse, faire l'objet d'une « *Balade des fontaines* » (il stipule que l'installation de plaques didactiques auprès des fontaines pourrait être en partie prise en charge par le GREOVA). Au regard de la richesse culturelle d'Aywaille (légendes, etc.) sous-exploitée et afin de remettre au goût du jour ce patrimoine caché/perdu, il invite les membres à faire appel au soutien de l'Echevin de la Culture. Un membre précise néanmoins que si la création d'une telle promenade est en effet à envisager, ces fontaines ne présentent pas un réel intérêt en matière de faits historiques.

Ce même membre précise ensuite qu'il existe un sérieux besoin d'intervention des ouvriers communaux pour la restauration du petit mobilier des promenades et l'entretien des sentiers, et ce même en connaissance de cause du budget communal limité à cet effet. Des attentions spécifiques sont à porter sur :

- La *Fontaine de Ville-au-Bois* (en fonte, cassée. L'échevin a demandé au GT d'introduire à cet effet une demande de financement car sa restauration nécessite un savoir-faire particulier). L'exemple du beau travail de restauration de la *Fontaine Paradis* est cité.
- L'état pitoyable de la *Balade du ThierBosset* (photos à l'appui d'un des membres) justifie une nécessité de l'entretenir rapidement. Il est rappelé que cette balade comporte trois points de vue remarquables (sur Aywaille, sur la rue du Chalet et sur le hameau de Dieupart) et que vu l'ampleur du travail, les membres du GT ne pourront y parvenir sans l'aide des ouvriers communaux (un des membres a déjà balayé 30 des 60 marches recouvertes d'une couche de 5 cm de boue). Certains arbres devraient aussi être éliminés.
- A *Marcellin la Garde* (Remouchamps), près du kiosque, il existe un banc en pierre datant de 1930, mais il est impossible de s'y asseoir tant il est noyé par la végétation. Le travail du GT ne suffira pas ; une collaboration communale est donc souhaitée. Concernant l'avenue Marcellin La garde, Monsieur BIEUVLET

annonce que des travaux de voirie de la RW y commenceront au printemps ; les panneaux disgracieux interdisant d'y stationner (suite au danger du mur à réparer qui s'affaissait sur le trottoir) seront enfin retirés afin de rendre au lieu un aspect plus esthétique.

Les membres sachant que le subside communal ne sera pas suffisant, annoncent qu'ils s'apprêtent à mettre « la main au sécateur » pour les petits travaux dont ils peuvent se charger eux-mêmes. Monsieur BIEUVLET note quant à lui le besoin de faire intervenir les ouvriers communaux.

- **Conclusion**

Endéans les trois ans, et idéalement mars 2018, la priorité parmi les trois projets en cours (1.4 Centre de l'entité ; 1.3 Liaison cyclable et 1.5 Centre des espèces piscicoles) sera donnée à l'aménagement du centre-ville (1.4).

Les membres approuvent le rapport annuel 2016.

3) Divers

Des questions relatives aux points précédents (*cf. supra*) sont posées : demande de détails quant au parking sur la N633 et quant à la suite des travaux de Nonceveux.

La séance se termine à 20h45.

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2017

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. M. BARTHOLOME, G. GROLET, A. HOCQUET, R. HENRY, R. PARMENTIER,
P. CARPENTIER, membres effectifs;
MM. F. TIRIONS et D. COUVREUR, membre suppléant;
Mme M. VANNI, agent de développement (GREOVA);
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Début de la séance à 20h05.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017

Le PV est approuvé sans remarque.

2) Aménagement du centre d'Aywaille

Le président rappelle que la volonté était d'octroyer une demande de convention auprès du développement rural pour ce qui relève des aménagements de convivialité dans le centre de l'entité. Il ajoute que l'aménagement du centre est un dossier important qui nécessite l'intervention de plusieurs acteurs que sont le SPGE, l'AIDE, le SWDE, la commune, le développement rural, etc.

Rappelons brièvement qu'une enveloppe de 2 millions d'euros avait été accordée par la Wallonie à la commune d'Aywaille pour l'aménagement de la N633. Les autorités communales avaient émis le souhait que cette enveloppe budgétaire soit consacrée à l'aménagement du centre, dossier qu'elles estimaient prioritaire. Toutefois, le SPW a maintenu sa décision quant à l'aménagement de la N633. Les travaux devront être terminés pour la fin de l'année 2019.

Actuellement, un auteur de projet a été désigné par le SPW pour l'aménagement de la Place Thiry (voirie) et travaille à la réalisation de l'esquisse des rues du Rivage et de l'Enseignement (prioritaire) qui seraient reprises par la Direction des Routes. La commune souhaiterait faire appel au même auteur de projet pour les aménagements de convivialité afin d'assurer une cohérence dans les deux dossiers, notamment au niveau des travaux d'égouttage à réaliser dans le centre. Le SPW a désigné son auteur de projet via un accord cadre. La Commune n'étant pas dans les bénéficiaires de ce marché, elle doit lancer une procédure de marché public en espérant pouvoir désigner le même bureau d'études (incertitude). Le point sera présenté au Conseil communal du mois de juillet.

Pour ce qui relève du dossier du SPW (Porallée), la commune a déjà rencontré toute une série de commerçants pour discuter des aménagements le long de la N633. Pour une question de sécurité, le SPW souhaiterait revoir les conditions de parking le long de la nationale. Il envisage un système de parking en créneaux, parallèle à la chaussée. Ni la commune ni les commerçants ne semblent enthousiastes face à cette proposition qui risquerait de réduire le nombre de visiteurs. Le Président ajoute ensuite que certains commerçants pourraient intervenir dans le financement des ronds-points puisqu'ils faciliteront l'accès à leur établissement. Il rappelle que si cette enveloppe budgétaire

n'est pas entièrement dépensée, l'argent restant sera investi dans l'aménagement du centre d'Aywaille.

Le Collège a décidé de consacrer une partie de son PIC (Plan d'Investissement Communal) à la réalisation des travaux d'aménagement du centre d'Aywaille. La priorité sera accordée à la rue de l'Enseignement et la rue du Rivage ainsi qu'à la zone de parking à proximité de l'école. Les travaux sont espérés pour le printemps 2018 et nécessiteront la remise temporaire à deux voies de l'avenue François Cornesse et de la place Joseph Thiry.

Les espaces de convivialité bénéficieront de matériaux similaires à ceux de la rue Hongrée afin de garantir un ensemble cohérent dans le centre. Il est envisagé de rendre la rue St Pierre piétonne jusqu'à la place. Pour ce qui relève des arrêts de bus, Le Président explique que la volonté de tous se traduit par la sécurité des enfants. C'est la raison pour laquelle le souhait du Collège est qu'il n'y ait plus que deux arrêts de bus : un près de l'athénée et l'autre à proximité de la gare. Des caméras seront d'ailleurs placées à la gare afin de garantir une sécurité plus importante. La commune envisage notamment d'y installer un réseau wifi accessible à tous. Les bus pourront être déviés vers la gare sans passer par le centre, ce qui permettra de fluidifier la circulation. Un bâtiment a d'ailleurs été acheté par la commune afin d'élargir le passage pour les bus. L'arrêt de bus situé devant les commerces place Joseph Thiry sera probablement déplacé après le pont.

S'ensuit une série de remarques et d'interrogations de la part des membres.

Un membre souhaite connaître le pourcentage d'intervention de l'Europe dans le dossier d'aménagement de la N633. Le Président précise que le montant ne se traduit pas par un pourcentage mais qu'il consiste plutôt en un montage financier s'élevant à 2 millions d'€ ; attribués à Aywaille pour améliorer la sécurité et la mobilité sur l'Avenue de la Porallée.

Monsieur Henry précise que les travaux sur la N633 et ceux dans le centre n'auront pas lieu au même moment afin de ne pas pénaliser les commerçants ni les usagers.

Monsieur Tirions attire l'attention sur la difficulté rencontrée par certains usagers pour se déplacer sur des zones de convivialité pavées. Madame Bartholomé leur explique que les pavés devront être en adéquation avec toute une série d'exigences pour faciliter l'accès aux usagers doux, dont les personnes à mobilité réduite.

Monsieur Tirions s'inquiète également quant à l'accès au nouveau parking le long de l'Avenue Louis Libert en période d'hiver. Le Président spécifie que la commune sera attentive au déneigement de la zone pour éviter tout accident. Une remarque est ensuite émise quant à l'absence de plaques d'indication du parking. Madame Bartholomé précise que ces plaques ont été commandées et seront prochainement placées pour faciliter l'accès au parking.

3) GT chemins : embellissement et sécurisation du site du Ninglinspo

Monsieur Bartholomé présente le travail réalisé par les membres du Groupe de Travail « chemins » au travers d'un support power-point (cf. document annexé). Une

inauguration des travaux de sécurisation du site réalisés par la commune en collaboration avec le GT aura d'ailleurs lieu le samedi 24 juin 2017.

Monsieur Bartholomé émet ensuite l'idée de constituer un groupe de suivi qui se réunirait tous les 3 mois afin de faire le tour du site et s'assurer que les aménagements de sécurité soient toujours en état.

Certains membres s'interrogent sur les possibilités d'aménager des emplacements de parking supplémentaires à l'entrée du site du Ninglinspo. Le Président explique que la question a déjà été étudiée mais qu'il existe peu de solutions. Un membre suggère ensuite de rendre le parking payant. Certains sont sceptiques quant à cette suggestion car elle pourrait encourager le parcage sauvage de voitures le long de la route. Le Président ajoute que cette possibilité a également été envisagée mais l'installation de barrières réduirait le nombre de places disponibles.

Il est ensuite spécifié que le GT chemins a été cité à la remise du prix du mérite citoyen. D'autres personnes ont reçu le prix. Le Président tient toutefois à féliciter et remercier les membres pour leur implication.

4) Renouvellement de l'Opération de Développement Rural

Le Président explique qu'en sa séance du 31 mai 2017, le Conseil communal a pris la décision de renouveler l'Opération de Développement Rural sur son territoire et de solliciter l'aide du GREOVA dans la conduite de cette opération.

5) Divers

Le GT a introduit une demande pour obtenir une petite tronçonneuse afin de dégager les sentiers de promenade. La commune, dans le cadre du renouvellement de son portefeuille d'assurances va inclure une assurance pour les bénévoles du GT de manière à garantir la sécurité des membres lorsqu'ils se rendent sur le terrain. Une fois les membres du GT assurés, la commune étudiera la possibilité de leur fournir du petit matériel.

Fin de la séance à 22h00.

Le Président,
Ph. DODRIMONT

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

PV de la réunion du 21 novembre 2017

Présents : M. P. DODRIMONT, Président ;
MM. R. PARMENTIER, A. HOCKET, P. MATHIEU, M. BATHOLOMÉ, J.-M. DECLERCQ, G. GROLET, R. HENRY, membres effectifs;
Mme C. BONESIRE, membre effectif ;
M. F. TIRIONS, membre suppléant;
Mme A. EVRARD, agent de développement (GREGOVA);
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusés : MM. P. CARPENTIER, E. PREUD'HOMME, membres effectifs ;
M. D. COUVREUR, membre suppléant.

M. DODRIMONT ouvre la séance à 20h05.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2017

Le PV est approuvé sans remarque.

2) État d'avancement de la Maison de village de Nonceveux

Les travaux sont réalisés à approximativement 78% (somme déjà payée à l'entreprise) ; ils devraient se terminer en février 2018. Les 22% restants consistent en les aménagements suivants : menuiseries intérieures, bar, gardes-corps, un peu d'électricité et finitions. Quant aux abords extérieurs, ils sont terminés, à l'exception de la pose des pavés *Klinkers*. M. DODRIMONT rappelle que les deux terrains à proximité de cette *Maison de village* ont été achetés par la Commune ; l'un comporte quelques blocs maçonnés, l'autre une maison abandonnée. Ce peu d'éléments architecturaux n'étant pas à récupérer, un dossier de démolition est prévu. Il sera certainement aussi opportun de dépolluer ces terrains afin de pouvoir y aménager la surface de parcage manquante à côté de cette nouvelle *Maison de village*.

Après avoir rappelé les atouts spatiaux (locaux de réunion et espace cuisine avec monte-plats au rez-de-chaussée, belle salle spacieuse au premier étage et espace supplémentaire au dernier étage) ainsi que les rôles qui seront affectés à ce nouveau lieu (activités culturelles et sportives), **plusieurs remarques sont émises concernant le détail des occupations et la bonne gestion de cette *Maison de village*.**

- **Certaines demandes d'occupation sont attendues**, telles que des cours de gymnastique scolaire, activités extrascolaires, activités d'asbl en lien avec l'intégration et la cohésion sociale, *Comité des jeunes*, réunions du *Comité de village* (mais est-il toujours aussi dynamique ?) et de confréries, etc. Une école de danse s'est aussi manifestée afin d'y organiser des cours, tout comme l'*Académie OVA* pour ses sections *Musique* et *Arts de la parole*. Le *Centre d'Accueil l'Amblève Sedoz*, aussi situé à Nonceveux, pourrait aussi priser certains locaux afin d'y organiser des activités pour les réfugiés. Enfin, M. HENRY s'interroge sur l'accessibilité du dernier niveau qui sera consacré à l'accueil des jeunes, à savoir que la rampe ne monte pas assez haut que pour y faire accéder les *PMR*. Mme BARTHOLOMÉ poursuit en précisant que les divers espaces de

cette *Maison de village* seront susceptibles d'accueillir sans problème tous les publics dans leurs diverses activités.

- **Plusieurs autres idées avaient été émises lors de la constitution de cette fiche-projet** -telles que la création d'un bar à soupes au rez-de-chaussée, l'installation de douches pour les sportifs, l'affectation d'un petit magasin de produits de première nécessité, la création d'un local de lessive publique ou encore un projet de symbiose entre cette *Maison de village* et les 14 maisons du projet *Spirale*. M. DODRIMONT souligne que la problématique *HP (Habitat Permanent)* a fortement diminué et que ces concepts ne sont peut-être plus d'actualité. **Une nouvelle réflexion serait opportune à l'aube de cette année 2018.** M. PARMENTIER propose de renforcer le taux d'occupation de ces beaux lieux, quitte à proposer des prix de location un peu moindres qu'ailleurs. M. DODRIMONT cite enfin un modèle d'inspiration : une *Maison de village* visitée aux Pays-Bas, qui se distingue par la qualité de ses activités intergénérationnelles (soupers et activités à 1 euro, une à deux fois par mois, organisés par les jeunes pensionnés du village et proposés à tous les anciens), par ses activités liées à un institut voisin pour personnes handicapées et par son autogestion citoyenne (la seule intervention communale étant la mise à disposition du bâtiment).
- **Concernant la constitution de l'organe qui gèrera cette infrastructure, MM. HENRY et DODRIMONT émettent une suite de remarques quant à la formule qui sera choisie :**
 - o Soit la gestion des lieux sera assurée par un Comité central composé des différents représentants des associations qui l'occuperont, mais il s'agit d'une lourde tâche en matière de charges et de responsabilités. M. HENRY se demande si ce système fonctionnerait à long terme et cite le malheureux exemple de la *Halle de Deigné*. M. DODRIMONT cite par contre l'exemple heureux de la *Maison d'Awan*, aujourd'hui bien gérée par les responsables qui la louent pour y organiser leurs activités. Il rajoute qu'il serait opportun de s'inspirer de ce système, qui se présente comme une *Maison de services* rendus à la population sans pour autant coûter à la collectivité, à savoir que rien n'est demandé à la Commune au niveau financier pour son fonctionnement.
 - o Soit la gestion serait confiée à l'AGISCA (*ASBL Centre Sportif Local Intégré* qui gère les infrastructures sportives et culturelles de la Commune d'Aywaille). M. HENRY annonce que dernièrement, lors d'une réunion citoyenne à Nonceveux, il a été dit que la population serait invitée à visiter la salle dans le courant du mois de janvier pour le meilleur choix à faire quant à la gestion de cette *Maison de village de Nonceveux* et qu'il sera opportun d'y inviter Joseph PIRET, le Directeur de l'AGISCA.
 - o M. HENRY précise que l'idéal serait de pouvoir faire au préalable une estimation des frais de fonctionnement de cette *Maison de village*. M. DODRIMONT propose de se référer aux chiffres de la *Maison d'Awan*, bien que cette dernière soit un peu plus petite que celle de Nonceveux.
 - o Concernant la mise à disposition des clés, bien que plusieurs jeux seront proposés aux occupants réguliers, qui se chargera de délivrer systématiquement les clés à l'arrivée des occupants occasionnels ?

- Concernant le nettoyage, le plus simple serait que le prix de celui-ci soit inclus dans les frais de location des salles ; une personne serait alors engagée à cet effet.

3) Aménagement du centre d'Aywaille

Ce point constitue l'objet essentiel de cette CLDR, les membres devant en ce jour se prononcer sur l'actualisation de cette fiche-projet avant sa validation au prochain Collège communal puis sa présentation aux éventuels pouvoirs subsidiaires lors d'une **réunion de coordination prévue le 14 décembre 2017**, qui assurera à la Commune, si accords de principe il y a, de pouvoir entrer en convention-exécution avant la fin de son PCDR (en mars 2018) pour l'aménagement de son centre-ville.

M. DODRIMONT commence par rappeler aux membres la genèse et l'évolution du projet. En 2008, le projet d'aménagement du centre d'Aywaille était combiné avec celui du réaménagement du parc communal (dont le kiosque est aujourd'hui démolé). En 2014, la CLDR avait décidé de prioriser cette fiche et de se lancer dans son étude, mais une indispensable collaboration avec les autres institutions concernées par l'aménagement du centre s'était vite révélée, plusieurs routes du centre d'Aywaille étant régionales (SPW), et les impétrant des sous-sols étant aussi à prendre en considération (égouts, conduites d'eau à rénover et fibre optique). C'est trois années plus tard, en 2017, que le SPW a désigné l'auteur de projet GESPLAN pour l'étude du dossier d'aménagement du centre. Enfin, le 14 septembre 2017, afin d'assurer une certaine cohérence, la Commune a pu désigner ce même auteur de projet (GESPLAN) pour l'actualisation de la fiche du PCDR.

M. DODRIMONT présente ensuite aux membres la fiche-projet réactualisée. Une copie est distribuée à chacun d'eux afin qu'ils puissent se l'approprier (voir annexe : fiche n°1.4 actualisée).

- Dans la description du projet, M. DODRIMONT insiste sur le caractère prioritaire du placement d'un égouttage sur la *Place Thiry* (il manque un chaînon d'égouttage entre le *Syndicat d'initiative* et le collecteur situé près du pont) et sur les amendes qui pourraient être encourues faute de respecter cette priorisation du PASH (contentieux européen).
- Dans la justification du projet,
 - M. DODRIMONT défend les arguments suivants : la revitalisation commerciale d'un centre dont les commerces (exceptés les établissements *Horeca* et magasins spécialisés) ont actuellement tendance à s'essouffler, la nécessité de renforcer la convivialité des espaces publics et l'importance à accorder aux zones piétonnes (en tenant compte des PMR) par la réduction de la voirie de la *Place Thiry*.
 - Concernant les zones de parcage, M. DODRIMONT annonce aux membres que des parkings limités dans le temps seront encouragés afin d'éradiquer le phénomène du parcage ventouse (voitures garées en ville toute la journée), nocif pour le commerce.
 - Concernant la mobilité douce, M. DODRIMONT annonce que *Liège Europe Métropole* a déjà dégagé 470 000 euros afin d'étudier la création du chaînon doux manquant entre la *Voie des Aulnes* et le RAVEL en

direction de Comblain-au-Pont. Il s'agit d'un pas significatif dans l'avancement du dossier RAVEL et dans l'émergence de la supra-communalité en tant que nouveau niveau de pouvoir. M. DODRIMONT poursuit en espérant que la Wallonie pourra prochainement enchaîner avec la réalisation effective du RAVEL entre Comblain et Aywaille (dont le coût est estimé à 5 000 000 d'euros).

- o L'argument de l'emploi est aussi à faire valoir, une augmentation d'activités entraînant forcément une augmentation du travail.
- Dans l'estimation globale du coût,
- o M. DODRIMONT explique aux membres que faire des estimations par zone permet d'établir des priorités, tout en restant le plus cohérent possible.
 - o Il distingue les zones dont les voiries sont régionales (SPW) de celles dont les voiries sont communales et précise que les *rues du Rivage* et de *l'Enseignement*, actuellement communales, deviendront régionales.
 - o La *réfection d'une partie des rues du Rivage et l'Enseignement, l'aménagement de trottoirs, le Parking Rivage (nord) et l'éclairage public* ont déjà été inscrits dans le PIC 2017-2018 (budget de 397. 271, 44 euros).
 - o Toujours concernant le PIC, M. DODRIMONT signale que la Commune vient de recevoir une notification de la Wallonie lui annonçant un bonus de 225 450,51 euros. Il rappelle ce qu'est le *Plan d'Investissement Communal* : un droit de tirage qui est accordé aux communes. Le montant alloué est calculé sur base de critères objectifs (km de voiries, etc...). Ce bonus va permettre à la Commune de réaliser des travaux à concurrence de 450 901,02 euros en plus des travaux prévus au PIC actuel. Le Collège communal se prononcera jeudi prochain sur le choix des projets qui seraient réalisés avec cette enveloppe. Le détail du budget prévu à la fiche présentée ce jour pourrait dès lors éventuellement être modifié suite à la prise en charge de certains travaux par le PIC et plus par le *Développement rural*. La création du nouveau parking près de la *Maison de village de Nonceveux* est avancée également pour bénéficier du bonus du PIC.
 - o La phase des travaux relative aux *rues Rivage* et de *l'Enseignement* impliquera de les fermer complètement pendant les travaux ; il faudra donc rouvrir la circulation dans les deux sens partout ailleurs. La plus grosse difficulté consistera en la division de la *Place Thiry* en deux tronçons tout en y préservant le roulage, et ce pendant la pose de l'égout et le remplacement des conduites d'eau.
- Concernant le planning des travaux, M. HENRY fait part aux membres de la nécessité d'une continuité dans ce phasage et de sa crainte concernant la synchronisation de travaux régionaux avec des *desideratae* communaux, dès lors difficiles à garantir. Il serait à cet effet plus judicieux de retarder la première phase des travaux plutôt que de laisser un trop grand espace temps entre les différentes phases, et ce afin de ne pas nuire davantage aux commerçants. M. DODRIMONT répond que dans des projets d'une telle ampleur, il est difficile de faire intervenir tous les intervenants de concert (les travaux de la *rue du Chalet* et de *Chaudfontaine* sont cités à titre d'exemples), et ce même si il y a un auteur

de projet unique qui gère l'ensemble des travaux. À cela s'ajoute les aléas impondérables des sous-sols. M. DODRIMONT rappelle aux membres que de tels dossiers impliquant une circulation alternée dans des rues très fréquentées - celui de l'aménagement du centre d'Aywaille comme celui de la *Porallée* -, sont impossibles à boucler en six mois.

Mme BARTHOLOMÉ explique aux membres la suite de la procédure : si validation de la fiche actualisée par la présente CLDR, approbation par le Collège communal le 23 novembre prochain puis tenue de la réunion de coordination le 14 décembre 2017 où tous les éventuels intervenants et/ou pouvoirs subsidiaires (entre autres *Le Développement rural, la Direction des Routes, l'AIDE, la SWDE, le TEC, etc*) sont conviés.

M. DODRIMONT invite ensuite tous les membres à observer les esquisses du projet actualisé. Les remarques émises par les membres sont les suivantes :

Mobilité douce :

- Non inclusion - à ce stade - du passage du *RAVEL* au niveau du pont,
- Garantie pour les écoliers de pouvoir arriver en vélo à l'athénée sans devoir traverser une seule voirie,

Bus :

- Quai de déchargement sécurisé des bus sur le parking *Rivage* à proximité de l'entrée de l'athénée. En outre, 90% des passagers étant des élèves environ 180 jours par an, il est plus judicieux que le bus les dépose devant l'école plutôt que devant les cafés,
- Problème des voitures qui stationnent sur l'arrêt de bus devant la banque le temps d'un retrait, et donc question relative au maintien de cet arrêt ou à son déplacement à la fin de la *rue François Cornesse*,
- Emprise prévue sur le parking de l'athénée pour créer un trottoir sécurisé,
- Future abribus à l'arrêt de bus aménagé après le pont,

Parkings :

- Incertitude quant aux marquages au sol des parkings, et si absence de marquages, risque de voir des voitures se parquer sur deux places,
- Possibilité d'organiser les places du parking en chevrons, à savoir que les emplacements parking perpendiculaires aux voiries sont de moins en moins encouragés, et que les emplacements parallèles aux voiries suscitent la crainte des créneaux chez les automobilistes,
- La *Rue de l'enseignement* comportera une zone de dépose-minute pour (dé)charger les écoliers,

Convivialité et zones piétonnes :

- Quartier mieux éclairé et sécurisé,
- Maintien du projet de création d'un cheminement piétons entre le début de l'*avenue François Cornesse* (direction *Comblain*) et la *rue des Sœurs*, même si elle n'apparaît pas sur l'esquisse,
- Actuelle impossibilité de traverser le centre le long des terrasses *Horeca* avec un landau par exemple, et nécessité de prévoir au minimum 150 cm de trottoir et de s'assurer qu'en hiver (terrasses moins fréquentées), cet espace ne sera pas figé mais transformé en zone de convivialité,

- Trois zones feront l'objet d'aménagements de convivialité : celle près de l'eau et du pont, celle située dans la continuité des actuelles terrasses et celle en face de la banque.

Autres :

- Amélioration du carrefour rejoignant la N633 et la *rue de l'Enseignement*,

Tous les membres valident cette actualisation de la fiche.

5) Divers

Aucun point divers n'est abordé.

La séance se termine à 21h50.

Le Président,
Ph. DODRIMONT

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
INTERCLDR Aywaille, Comblain-au-Pont, Ouffet, Sprimont et Stoumont
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion interCLDR du 14 décembre 2017 à 19h00
(Maison communale – Place Leblanc 13 à 4170 Comblain-au-Pont)**

Présents :

AMADINI Pierre, CLDR de Comblain-au-Pont
ANCION Claude, Président du GREOVA et vice-président de la FRW, Sprimont
BAAD Lydia, CLDR de Comblain-au-Pont
BARTHOLOME Michel, CLDR d'Aywaille
BARTHOLOME Valérie, Agent communal en charge du PCDR d'Aywaille
BAUDOIN Joseph, CLDR d'Ouffet
BOZET Jean-Luc, CLDR de Sprimont
CAES Raphaël, Echevin à Comblain-au-Pont
COLLIENNE Christian, Agent communal en charge du PCDR de Stoumont
CORNELIS Frédéric, CLDR de Comblain-au-Pont
CORNILLE Marc, CLDR de Sprimont
COUVREUR Didier, CLDR d'Aywaille
DECLERCQ Jean-Marie, CLDR d'Aywaille
DEFERRE Marcel, CLDR d'Ouffet
DELMAL Christiane, CLDR de Sprimont
DELVAUX Luc, Bourgmestre de Sprimont
DELVILLE Anne-Françoise, Agent communal en charge du PCDR de Sprimont
DEMONTY Jean-Marc, Echevin à Ferrières
DYKMANS Pierre, CLDR de Sprimont
EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
GOFFIN Philippe, Echevin en charge du PCDR de Stoumont
GROSFILS Francis, CLDR d'Ouffet
HENON Jean-Christophe, Bourgmestre de Comblain-au-Pont
HOCQUET André, CLDR d'Aywaille
HOUBEAU Benoît, Directeur de la Maison des Découvertes de Comblain-au-Pont
JACOBS Anne, CLDR de Comblain-au-Pont
LARDOT Renée, Echevine en charge du Développement Rural à Ouffet
LEONARD Frédéric, Bourgmestre de Ferrières
LIGOT Geoffrey, Agent de développement à la FRW
LILIE Jacques, Directeur du GREOVA
LOUON François, Agent de développement à Comblain-au-Pont
MAKA Fabrice, CLDR de Comblain-au-Pont
MARCHAL Odette, CLDR de Sprimont
PARMENTIER Robert, CLDR d'Aywaille
PIREAUX Anne, CLDR de Comblain-au-Pont
PREUD'HOMME Eric, CLDR d'Aywaille
RAHIER Marie, Agent communal en charge du PCDR de Ferrières
ROBINSON Catherine, Chargée de projet à Comblain-au-Pont
RUTHY Philippe, CLDR d'Ouffet
SMETZ Liliane, Attachée de direction au GREOVA
VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA
VAN SULL Philippe, CLDR d'Ouffet
VAN ZUYLEN Régine, CLDR de Comblain-au-Pont

Invités

BURGEON Katty, Agent communal en charge du PCDR d'Esneux
CLOSJANS Aime, CLDR d'Anthisnes
DANIEL Alain, CLDR de Lierneux
HAMOIR Philippe, CLDR d'Esneux
HONORE Claude, Syndicat d'initiatives de Trooz
HONS Benoît, Echevin à Neupré
KRIESCHER Claude, Président de la CCATM-CLDR de Hamoir
LAMBERT Aline, Office du Tourisme d'Esneux
LEGROS Michel, Bourgmestre en fonction à Hamoir
LEMAITRE Julien, CLDR d'Esneux
NINANE Diane, CLDR de Lierneux
PIRNAY Emilie, Echevine à Clavier
QUOILIN André, CLDR de Hamoir
SERVAIS Jean-Claude, CLDR de Lierneux
VAN ERPS Steven, CLDR de Hamoir
VENDY Etienne, Echevin à Trooz
WATHELET Damien, Echevin à Clavier

Excusés :

BREVERS Serge, CLDR de Ferrières
CASSART Caroline, Bourgmestre d'Ouffet
DECROUPETTE Noëlle, CLDR d'Ouffet
DEFAYS Alain, CLDR de Sprimont
DEFECHEREUX Marie-Louise, CLDR d'Ouffet
DEFLANDRE Yves, CLDR de Sprimont
DEGUEE Nathalie, CLDR de Ferrières
DELMOTTE Didier, CLDR de Ferrières
DI-STEPHANO Odette, CLDR de Ferrières
FROIDBISE Francis, CLDR d'Ouffet
HAOT Sandrine, CLDR de Ferrières
HENNEQUIN Michaël, CLDR de Stoumont
JADIN Benoît, CLDR d'Ouffet
KALBUSCH Xavier, CLDR d'Ouffet
LEFORT Frédéric, CLDR de Stoumont
LEGRAND Jean-Pierre, CLDR d'Ouffet
LEVERD Dominique, CLDR de Sprimont
LEYBAERT Hervé, CLDR de Ferrières
MAQUINAY Nadine, CLDR de Ferrières
MAQUINAY Sandrine, CLDR de Ferrières
MEERT Michèle, CLDR de Ferrières
MIGEOTTE Benoît, CLDR de Ferrières
MONSEUR Alain, CLDR de Stoumont
PICQUOT Isabelle, CLDR de Sprimont
RAHIER André, CLDR de Ferrières
SERVAIS Emilie, CLDR d'Ouffet
SERVAIS Valentine, CLDR d'Ouffet
SIMONIS Maurince, CLDR de Ferrières
WALHIN Freddy, CLDR d'Ouffet
WAUTELET Fanny, CLDR d'Ouffet
WAUTELET Paul, CLDR d'Ouffet

Ordre du jour :

- 1) Approbation des procès-verbaux des communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Ouffet, Sprimont et Stoumont ;
- 2) PCDR et transcommunalité (Tourisme, Nature, Infrastructures, etc.) ;
- 3) Présentation de la Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* » :
 - Mesure 16.3 du PwDR, FEADER (genèse et état d'avancement du projet, pistes de travail, etc.)
 - Exposé de Mme Catherine ROBINSON, Chargée de projet à l'asbl *Les découvertes de Comblain* ;
- 4) Divers.

Introduction

Monsieur HENON, Bourgmestre de Comblain-au-Pont, ouvre la séance à 19h00 en remerciant les personnes présentes de l'intérêt qu'elles portent à cette réunion interCLDR coorganisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREGOVA) et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Monsieur ANCIEN, président du GREGOVA et vice-président de la FRW, poursuit en insistant sur l'intérêt que représentent les réunions interCLDR, à savoir le partage d'expériences, la mise en réseau de leurs membres mais également des organismes qui les accompagnent dans le cadre de leur PCDR, comme dans ce cas précis la collaboration entre le GREGOVA et la FRW ainsi que l'échange de bonnes pratiques entre communes. Une première édition, organisée en décembre 2016 entre Sprimont et Aywaille, avait permis aux membres des deux commissions de prendre connaissance des tenants et aboutissants de la Réforme des Maisons du Tourisme dans le cadre de laquelle les communes de Chaudfontaine et de Trooz, anciennement attachées à la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux, ont été intégrées à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève, alors devenue la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève. L'édition de cette année a pour cible la transcommunalité et les projets qui en découlent tels que celui de Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* » qui fera l'objet du point 3 de l'ordre du jour.

1) Approbation des procès-verbaux des communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Ouffet, Sprimont et Stoumont

Vu le caractère particulier de la réunion interCLDR, il avait été préalablement convenu d'envoyer les procès-verbaux aux membres des différentes CLDR participant officiellement à la réunion interCLDR et de récolter leurs remarques éventuelles par retour de mail avant la tenue de la réunion. Aucune remarque n'a été émise. Les procès-verbaux des 6 communes sont approuvés.

2) Programmes Communaux de Développement Rural et transcommunalité

Madame EVRARD poursuit la séance en présentant les différents projets liés à la transcommunalité et pouvant faire partie intégrante des Programmes Communaux de Développement Rural, qu'ils soient liés aux infrastructures, au tourisme et à la nature ou encore à l'emploi et à la formation. Citons à titre d'exemples les itinéraires de mobilité douce comme le RAVeL de l'Amblève entre Stoumont, Aywaille, Sprimont et Comblain-

au-Pont, ou encore les liaisons transcommunales entre Ouffet et Clavier ou Trooz et Chaudfontaine.

Des projets d'infrastructures sportives peuvent notamment faire l'objet d'une collaboration entre différentes communes, tels que prochainement la mise sur pied d'un hall polyvalent par les communes de Clavier et Ouffet ou encore la mise à disposition de la piscine d'Aywaille aux communes alentours. Des maisons de garde médicale peuvent également faire l'objet d'une convention transcommunale.

En ce qui concerne le tourisme, différents produits touristiques et didactiques intercommunaux peuvent être concrétisés, c'est en outre la principale mission de la Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* ».

La collaboration entre différentes communes offre un partage d'expériences non négligeable, comme le démontre le projet de réhabilitation d'une betchette qui figurera prochainement dans le PCDR de Trooz et qui tire ses enseignements du projet développé par le comité de village de Hony à Esneux.

3) Filière « Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève »

Monsieur HOUBEAU, directeur de la Maison des Découvertes de Comblain, introduit la présentation du projet de Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* » par un bref retour sur sa genèse. Madame ROBINSON, Chargée de projet à la Maison des Découvertes, poursuit la séance par une présentation de la filière et une invitation de tous à intégrer les futurs groupes de travail.

Vous trouverez le contenu de la présentation dans le power-point annexé à ce présent procès-verbal.

La réunion se clôture à 20h00 par une visite de la Maison des Découvertes et le partage d'un verre de l'amitié.